

Trinôme académique – 16 mars 2016

M. le général de brigade (Jean Eudes BARAU), Officier général adjoint de la Zone de défense et de sécurité Sud, représentant le général DEMIER, Officier général de la Zone de défense et de sécurité Sud,
M. le Président de l'Association régionale des auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale – IHEDN (Général Pierre Dolo),
MM les généraux, MM les délégués militaires départementaux, Mmes et MM les officiers,
Mmes et MM les inspecteurs, les chefs d'établissement, les professeurs,
Mmes et MM,

Madame le recteur étant retenue par une importante réunion qui a figuré tardivement à son agenda, ne peut ouvrir cette journée comme elle a coutume de le faire. Elle vous prie de l'en excuser.

Je suis heureuse de vous accueillir à l'occasion du colloque annuel organisé par le Trinôme Défense de l'académie de Montpellier .Je remercie le directeur du centre Canopé et son équipe qui nous reçoivent à nouveau cette année. Cette manifestation marque chaque année un temps fort dans l'activité d'un trinôme dont le dynamisme repose sur un partenariat consolidé par tous ceux qui en ont eu successivement la responsabilité.

Chacun des membres de ce trinôme travaille, dans son secteur d'activité, à permettre aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté qui vise l'adhésion de tous aux valeurs de la République. L'éducation à l'esprit de défense participe de ces efforts communs. L'année 2015 nous a douloureusement rappelé qu'aujourd'hui les menaces se diversifient et évoluent rapidement, dans leur localisation comme dans leur nature, et que l'appartenance à la communauté nationale n'est plus une évidence pour tous. La société française apparaît aujourd'hui en perte de repères, caractérisée par un relativisme ambiant qui favorise amalgames et indifférences. Les tensions qui la traversent, et le délitement du lien social, n'épargnent pas l'École. Cette École peine aujourd'hui à assurer la transmission des valeurs démocratiques. L'accroissement des inégalités, la prévalence du déterminisme social, le sentiment de désespérance qui en découle, l'incapacité collective à prévenir le décrochage scolaire endémique d'une partie de notre jeunesse, tout ceci entame la mission **d'égalité** de l'École. L'écart entre les valeurs affichées et les réalités

vécues, les replis identitaires, les vellétés communautaristes, les logiques d'entre-soi, affaiblissent son ambition de **fraternité**. Sa capacité à faire vivre **la laïcité** est tous les jours interrogée dans les établissements scolaires tandis que les récents débats liés à un état d'urgence prolongé fragilisent le consensus national autour de **libertés** perçues comme acquises.

Pourtant, après les attentats qui ont visé notre jeunesse et le cœur des valeurs républicaines, les citoyens ont montré combien ils comptaient sur l'École pour favoriser la refondation nécessaire du lien national. La ministre de l'Éducation nationale a engagé, dès le mois de janvier 2015, une **Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République**. L'École est, depuis, en première ligne, pour répondre au défi républicain, parce que c'est son identité et sa mission profonde. L'académie de Montpellier a fait de l'appropriation des valeurs républicaines, de l'apprentissage de la citoyenneté et du développement d'une culture de l'engagement, le cœur de ses priorités. Madame Le Recteur a ainsi souhaité installer durablement la dynamique impulsée dès janvier 2015 en mettant en œuvre **un plan stratégique académique**. Ce plan stratégique académique a vocation à être la feuille de route des écoles, collèges, et lycées, pour créer les conditions favorables à la construction **d'un parcours citoyen pour chaque élève**, avec pour objectif de permettre à tous de s'épanouir au sein de la communauté républicaine.

Depuis la suspension du service militaire il y a déjà presque vingt ans, la Nation a confié à l'École, seule, cette mission essentielle d'éducation à la citoyenneté. Pour autant, les armées n'ont pas renoncé à intervenir auprès des jeunes, en lien étroit avec les politiques mises en œuvre par l'Éducation nationale. **Le nouveau protocole Défense-Éducation nationale** réaffirme ce lien. Il reprend la formule écrite par Charles Hernu et Alain Savary en 1982, au moment de la signature du premier protocole : *« L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires. »* Le protocole s'inscrit explicitement dans une articulation avec les mesures de la « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République » et la création d'une **réserve citoyenne de l'Éducation nationale, à laquelle la réserve citoyenne de la Défense doit apporter son concours**. Les acteurs de la sécurité sont ainsi appelés à contribuer à cette mobilisation, en apportant leur connaissance des enjeux de ce combat et en témoignant de leur engagement au service de la Nation.

Le protocole rappelle aussi que le « **Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale** » de 2013 inclut, dans l'éducation à la défense, l'ensemble du champ de la défense militaire et de la sécurité nationale, qui

visé à former des citoyens, mais aussi des acteurs professionnels conscients des enjeux nationaux de leurs activités.

Il rappelle combien **la mission des trinômes académiques** participe pleinement de ce projet politique et social. En offrant aux personnels de l'Éducation nationale, aux personnels de la Défense et aux Auditeurs de l'Institut des Hautes études de Défense Nationale, des espaces de formation communs, les trinômes académiques favorisent, en effet, le rapprochement entre les acteurs civils et les acteurs militaires de la société. Les uns et les autres peuvent alors porter ensemble, auprès des jeunes, l'idée de la participation de chacun à une **"défense globale" garantie de la sécurité nationale et du vivre ensemble**. Ensemble auprès des jeunes, ils peuvent aider de très nombreux élèves, chaque année, à réfléchir aux valeurs qui portent l'engagement au service de l'intérêt collectif. Les jeunes peuvent alors, à leur tour, s'engager pour cet intérêt collectif, au travers des dispositifs variés que nous nous sommes attachés à développer dans l'académie : je pense aux "Cadets de la défense", aux "classes de défense et de sécurité globale", à tous nos partenariats mais aussi à l'intégration dans la réserve opérationnelle puisque se déroulent en ce moment dans l'académie de nombreuses interventions dans les établissements scolaires dans le cadre de la journée nationale du réserviste.

Le nouveau protocole défense fixe un **objectif** aux trinômes académiques. Cet objectif est de parvenir, dans les cinq ans qui viennent, à toucher chaque année **l'équivalent d'une classe d'âge**. C'est un défi considérable mais qu'il nous faudra relever, parce qu'il est nécessaire.

Notre trinôme académique est conscient de ces enjeux, et conscient que ces enjeux sont vitaux pour notre Nation. C'est pourquoi il a souhaité proposer cette année **une réflexion qui croise les regards sur ces valeurs démocratiques fondamentales que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité**. Les événements dramatiques de 2015 appellent en effet des réponses communes, reposant sur la connaissance mutuelle, la compréhension réciproque, l'échange entre toutes les parties de la communauté nationale. L'émotion - légitime - doit être prolongée par une réflexion collective. Seule cette réflexion collective est à même de prolonger et de soutenir durablement la mobilisation de tous. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de **transmettre**. Il s'agit aussi de **permettre l'appropriation, l'adhésion**

volontaire de chacun, afin de favoriser l'engagement libre, consenti, de tous au service de la communauté nationale. C'est l'ambition que nous avons voulu donner au colloque 2016.

Je remercie les intervenants qui ont accepté d'apporter leur éclairage à cette réflexion ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette journée.

Cette journée est également l'occasion pour moi de **remercier chaleureusement le Colonel Huon** qui a fait valoir récemment ces droits à la retraite. Je salue son action efficace et constructive qui a permis de renforcer un partenariat auquel Madame le Recteur est profondément attachée. Je souhaite la bienvenue au **colonel Tarek Chaar** qui lui succède dans cette mission.

Je voudrais conclure par des mots de Jean Zay. En juin 1943, un an avant son assassinat par la milice française le 20 juin 1944, il esquissait pour la France un projet auquel les interrogations actuelles font écho : *« La France de demain devra chercher l'équilibre nécessaire entre la générosité de sa tradition culturelle et les nécessités vitales du monde moderne. Elle devra cimenter solidement un corps de doctrines françaises, doctrines de la liberté et de la souveraineté, des devoirs librement consentis et d'autant plus fidèlement remplis, les enseigner, les imposer, enrôler à leur service, boucher les fissures par où passaient les abandons et les trahisons, ne plus souffrir qu'on transige avec l'héritage de vie, exiger qu'on le défende comme le corps et l'âme de la patrie »**

**Jean Zay, « La France de demain » in Souvenirs et solitude, introduction et notes d'Antoine Prost Paris, Belin, édition 2011, P. 464-468*

Je demande à présent au général Dolo de bien vouloir me rejoindre pour vous dire quelques mots au nom de l'IHEDN.